



Bénédition de l'Église Sainte-Marie-des-Fontnelles, au Plateau de Nanterre, par S. E. le Cardinal AMETTE, archevêque de Paris. — 8 Juin 1913.

L'église Sainte-Marie des Fontnelles, œuvre de l'architecte Julien Barbier.

# L'année 1913 à Nanterre

**En cette année d'avant-guerre, Nanterre est une ville en formation qui partage les inquiétudes générales devant les signes précurseurs d'un conflit avec l'Allemagne.**

Le recensement de 1911 dénombre à Nanterre 21 225 habitants. Selon le journal local, *L'Écho de Nanterre*, 271 naissances, 181 mariages, 12 divorces et 252 décès ont été enregistrés en 1912. Aux élections municipales de 1912, au scrutin proportionnel, les électeurs (les femmes ne votent pas encore) se sont prononcés en faveur des candidats de la liste d'Union républicaine pour les intérêts communaux, devançant une liste socialiste et une liste radicale socialiste. Jules Durand, directeur de la Société des assurances mutuelles, a été élu maire. Les activités agricoles concernent alors principalement la culture maraîchère, ainsi que des plantes fourragères pour la nourriture et la litière des vaches laitières et des chevaux. Les terrains sont peu à peu cédés aux industries, telles que les Papeteries de Nanterre et du *Petit Parisien*, l'usine à gaz, la fabrique d'accumulateurs Dinin, les encres Lorilleux ou les produits de régime Heudebert. D'autres parcelles sont loties par les ouvriers qui s'établissent près de leur lieu de travail, dans de nouveaux quartiers qui se forment ainsi, dépourvus d'équipements collectifs. Cependant, le conseil municipal a voté l'exécution de travaux de viabilité pour le quartier des Fontnelles, et

cinq nouveaux becs de gaz y sont installés. Des classes provisoires doivent être improvisées dans les écoles existantes. Pour faire face aux dépenses de la commune, Jules Durand a obtenu l'instauration d'un octroi sur l'alcool et les matériaux de construction. La perception de ces droits a été autorisée jusqu'au 31 décembre 1917 par décret du 10 mai 1913 signé par Raymond Poincaré, élu président de la République le 17 janvier de la même année. La construction d'un bureau d'octroi au Petit-Nanterre et l'aménagement d'un autre bureau, route de Chatou, sont prévus.

### Les prémices d'une guerre

Signe de modernisation, en 1913, un règlement municipal limite la vitesse des véhicules automobiles destinés au transport des marchandises à 10 kilomètres heure, et à celle d'un homme au pas dans les carrefours. Dans le quartier du Plateau, la chapelle Sainte-Marie des Fontnelles, édifiée grâce à la générosité de mademoiselle Allez, bienfaitrice de la paroisse, est inaugurée le 1<sup>er</sup> juin 1913. Le climat de tension qui s'étend sur l'Europe depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les risques d'une conflagration générale par le jeu des alliances se fait ressentir à Nan-



La Rosière de NANTERRE — M<sup>lle</sup> Louise BAVOIL

Mademoiselle Louise Bavoil, rosière 1913. La fête patronale dite «de la rosière» existe depuis 1818.



La salle de gymnastique de la Nanterrienne (aujourd'hui l'Agora) et à droite le stand de tir.

terre comme ailleurs. Suivant les encouragements du gouvernement, la Société de gymnastique, de tir et de préparation militaire la Nanterrienne a été fondée dès 1883, et on ne manquera pas de fêter son 30<sup>e</sup> anniversaire. Cette association locale a pour but de former «d'adroits tireurs et de développer les forces physiques et morales». Ses membres peuvent s'exercer au tir à l'arme de guerre sous la conduite d'un adjudant. Le maniement du fusil avec des carabines inertes est enseigné dans l'école de garçons et le tir est pratiqué au stand de tir avec des fusils adaptés. Des concours sont organisés, dont les résultats sont publiés dans la presse locale et les récompenses décernées publiquement par le maire. La remise à l'honneur de l'armée et l'exaltation des valeurs patriotiques, initiées par le gouvernement qui a rétabli les pensions militaires, sont relayées localement. Au cours d'une cérémonie solennelle, le maire remet en 1913 la médaille commémorative aux anciens combattants de la guerre de 1870-1871. En outre, quinze familles de Nanterre sont concernées par la loi du 14 juillet 1913 attribuant une allocation journalière aux militaires qui sont soutiens de famille. Cette disposition tend à mieux faire accepter la loi très contestée, du 7 août 1913, qui porte la durée du service militaire de deux à trois ans. Le départ de deux classes de conscrits prive l'effectif du corps de sapeurs-pompiers volontaires de cinq hommes.

### La fête avant l'orage

Malgré les nuages politiques, et climatiques qui s'annoncent, Nanterre ne renonce pas aux fêtes. Celle dite «de la rosière» réunit, en 1913, comme chaque année, la foule des Nanterriens et des Parisiens. La seule déception est l'absence du 119<sup>e</sup> régiment d'infanterie dont un détachement de clairons devait renforcer la fanfare des pompiers et des associations, accompagnant les défilés dans la ville, «le quartier étant consigné en raison des grèves». En effet, la troupe doit se tenir prête à intervenir pour le maintien de l'ordre et la répression des mouvements ouvriers qui se multiplient en France comme en Angleterre, en Belgique et en Allemagne. Le couronnement de mademoiselle Louise Bavoil, l'heureuse élue «Rosière de 1913», a donné lieu à la traditionnelle cérémonie à la mairie au cours de laquelle la jeune fille vertueuse et méritante a reçu une dot. Elle a été conduite ensuite à l'église, en cortège, au bras du maire. De nombreux cadeaux lui ont été offerts par les commerçants et les forains de la fête. Le soir, une retraite aux flambeaux et aux lampions l'a accompagnée jusqu'au feu d'artifice, suivi d'un bal.



ROBERT CORNAILLE  
SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NANTERRE